



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un septembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vincent GUY, Maire de la Commune de CHIGNY LES ROSES.

Etaient présents : M. Vincent GUY, M. Patrice DERUE Mme Corinne RAFFLIN, M. Benoit TIXIER, M. Laurent COSSY, M. Alexandre CATTIER, Mme Bénédicte LEFER, M Raphael BONETTI, Mr Arnaud GOUNEL.

Absent : M. Jany ROUPSY, M Franck LASSALLE, Mme Francine HERMANT.

Était Excusé : M. Julien BRIARD, Mr Daniel HUVET, Mme Aurore DURBECQ

Procuration : M. Julien BRIARD donne procuration à M. Patrice DERUE, M. Daniel HUVET donne procuration à M. Vincent GUY, Mme Aurore DURBECQ donne procuration à Mme Bénédicte LEFER

Nombre de présents : 09 Nombre d'absents : 03 Nombre d'absents excusés : 03

Secrétaire élu : M Alexandre CATTIER

Rappel des règles sur la nomination d'un ou d'une secrétaire de séance de conseil municipal

▪ Délibérations

➤ Choix entreprise Aire de retournement : délibération n°30-2022

Suite aux différents devis présentés, monsieur le maire informe et demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir délibérer sur les offres pour la création de l'aire de retournement :

Entreprise DESTENAY: 30 068.60€ HT soit 36 082.32€ TTC

Entreprise SARL PELLEAU : 57 435.40€ HT soit 68 922.48€ TTC

Entreprise SMTP : 54 210.00€ HT soit 65 052.00€ TTC

Entreprise SODETERR : Sans réponse.

Après avoir consulter ces offres, le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'offre de l'entreprise DESTENAY pour la création de l'aire de retournement pour un montant de 30 068.60€ HT soit 36 082.32€ TTC.

➤ Renonciation à la poursuite de l'adhésion du CNAS : délibération n°31-2022

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que depuis 2020 la commune a adhéré au CNAS.

Suite aux différents échanges avec les bénéficiaires, il s'avère que cette adhésion n'est que très peu utilisé. Monsieur le maire souhaite renoncer aux cotisations du CNAS à partir de l'année 2023 et informer le CNAS pour la fin d'année 2022.

Le conseil municipal vote à l'unanimité de mettre fin à cette adhésion au CNAS et demande au maire de bien vouloir en informer l'organisme.

➤ Dénomination du tennis : délibération n°32-2022

Monsieur le maire demande de bien vouloir délibérer sur la dénomination de l'espace sportif proche du parking de la salle des fêtes.

Cet espace comporte deux équipements sportifs : un terrain de tennis et un city stade.

Deux propositions ont été présentées:

COURT LAURENT VALENTIN ou ESPACE SPORTIF LAURENT VALENTIN.

Après un débat, les membres du conseil ont voté :

7 pour COURT LAURENT VALENTIN.

4 pour ESPACE SPORTIF LAURENT VALENTIN.

1 Abstention.

Le nom de COURT LAURENT VALENTIN a été adopté pour le terrain de tennis uniquement.

Une plaque commémorative sera installée.

➤ **Tarif des enveloppes timbrés en régie** : délibération n°33-2022

Vu l'achat de 1 500 enveloppes personnalisées en date du 31/12/2014,

Considérant que le tarif du timbre augmente tous les ans, il est nécessaire de mettre à jour le tarif en vigueur,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DÉCIDE de ne pas augmenter le tarif de l'enveloppe timbrée qui était fixé à 1,00€.

➤ **Régulation éclairage public** : délibération n°34-2022

Une enquête a été réalisée par le Grand Reims auprès des communes sur leurs attentes en matière d'éclairage public.

Nous avons répondu en proposant une régulation d'intensité la nuit.

Compte tenu de l'évolution des coûts des énergies. Un plan sobriété sera proposé par le Grand-Reims, gestionnaire de la compétence Eclairage Public.

Cette délibération a pour objectif de fixer la position de la commune sur cette régulation.

Proposition 1 : régulation d'intensité

Proposition 2 : régulation sur le CD 26 et extinction sur les autres voies communales (sous réserve de la faisabilité technique)

Compte tenu de la présence du dispositif de vidéo-protection alimenté par batterie, le conseil municipal vote à l'unanimité par la régulation d'intensité (proposition 1).

▪ **Compte-rendu des commissions et autres**

▪ **Plan sobriété**

Première approche pour recherche des sources d'économie possible. Nos dépenses de chauffage, éclairage (Gaz, électricité) représentent une somme de l'ordre de 13 951,08 en 2021.

Il est nécessaire de mettre en place un plan de contrôle de ces dépenses.

- Gestion des utilisations de la salle des fêtes : créneaux horaires, salles, extinction du chauffage
 - 2021 : 3102,89 € sur 10 mois, soit 310 € par mois
 - 2022 : 3309,53 € sur 7,5 mois 441 € par mois, soit + 42%
- Maîtrise des dépenses d'électricité – eau chaude de la salle des fêtes en période d'inactivité
- Maîtrise des dépenses bureaux mairie : réalisé (isolation, température d'usage limitée)
- Maîtrise des dépenses de la salle de la Roseraie.
 - Cette réflexion est à poursuivre par la Commission Bâtiment,
 - Une prise de décision au plus tard au prochain conseil.

▪ **Finances Subventions**

- Sono Eglise : l'association paroissiale va faire un don d'un montant de 6800,00€.
- Fondation du patrimoine : Montant des dons au 19 Septembre : 21260,00€ contre 13700,00€ au début de l'été

▪ **Voiries, Bois, Sources, Eau potable**

- Transformateur Rue des Vignes : aucune d'intervention le dernier conseil.
- Rue des Pressoirs et Sources : reprise d'enrobé suite à la mise à l'alignement, nids de poules en attente de réalisation par SMTP.
 - Les bandes jaunes rue du châtaignier fourchu et rue des sources réalisés par Jean Claude.
 - Rue des Tourasses ; nouvelle fiche navette pour résoudre les infiltrations des eaux pluviales toujours en cours.
- Candélabre rue des Carrières : pare buffle accordé par le Grand Reims.
- Poteau rue Emile Loubet, en attente
- Globes de la Place Pommery : accord du Grand Reims, en commande
- Travaux rue des Carrières : Les travaux ont commencé début septembre.
- La voirie sera réalisée en 2022 suite à une modification de la programmation budgétaire avec la commune de Ludes
- Enquête Publique Garolès : Dossier géomètre réalisé, lancement de l'enquête publique en cours.

- Aire de retournement : Dégradation des bornes mises en place par le géomètre financé par la commune (Terrain de Mr Marcel BOURIN).
- Débardage : Les travaux sont finalisés sur Chigny. Des dégâts sur les regards de la Pissotte. Des ornières sur les passages de canalisations, sans dégâts apparent. Contrôler avec l'ONF ce vendredi 23.
- Consommation d'eau pendant les vendanges et débits sources :
 - Apports d'eau extérieurs (400m³), consommation d'eau environ 160 / 180 m³ par jour pour une production de 120 à 140 m³ par jour.
 - Pissotte débit faible suite à la sécheresse.
 - Le rapport d'analyse d'eau de l'ARS est excellent.
- Bâtiments :
 - Eglise : réunion de chantier du 14 septembre.
 - Mise en place échafaudage, contrôle sécurité fourni, panneau de chantier posé.
 - Enlèvement de la couverture de la nef en cours.
 - Mur côté ouest : arrase du mur de la nef à reprendre.
 - Eclairages extérieurs déposés. Purge réseau de gaz à confirmer.
 - Installation de la fibre en mairie :
 - Passage des réseaux compliqué à trouver : une adaptation est nécessaire.
 - Passage d'une gaine dans le mur du bureau de Poste et sortie vers l'extérieur derrière la grille verte. Ces travaux seront réalisés par l'agent communal.
 - Mise en place de la box dans le bureau au 1^{er} étage puis distribution par RJ45 dans le bâtiment.
 - Combles Mairie :
 - Devis validé pour la réfection du parquet, Intervention en Octobre devis de 4756,00 € HT.
 - Nettoyage Salle Des Fêtes :
 - Litige avec la Société de nettoyage. Prix doublé sans information. Paiements et entretiens suspendus. Protocole de ménage à revoir (sanitaires, vitres toiles d'araignées etc ...)
 - Nettoyage de l'enduit SDF : devis à renégocier.
 - Logements :
 - Logement 10, Place Pommery : devis pour poser des volets roulants en cours.
 - Logement 1 rue de Rilly : changement chaudière
 - Logement 4 place Pommery : bail à revoir
 - Lavoir GARDET : Mise en place d'une résine d'étanchéité par l'agent communal.
- Communication vie associative :
 - Site Internet : Créneau de travail Eddy pour mise à jour régulière
 - Communication média : Brève journée du Patrimoine
 - City Stade :
 - Finalisation accrochage filets et coussins, réception des travaux jeudi 22 septembre
 - Inauguration à prévoir.
 - Reste à faire le nettoyage des pavés autobloquants, pelouses, fleurissements, arceaux vélos etc ...
 - Tennis : Retouches peinture refaites sur l'ensemble de la zone bleue.
 - Conseil Municipal des jeunes : Réunion prévue le samedi 24 septembre 2022 ou lundi 26 septembre 2022.
 - Cadeau – livret nouveaux arrivants : livret préparé par Francine en cours de finalisation.
- Développement – Embellissement :
 - Foudre : Démontage du Foudre en octobre. Détails à finaliser.
 - Fibres – route de Ludes :
 - Tranchées refaites après le passage de la fibre
 - Dégradations des rosiers, pelouse et terre végétale. La Société Losange a été contactée pour paiement des réparations.
 - Tonneaux Route de Rilly : Stickers commandés, disponibles à partir du 21 septembre.
 - Bassin Rue du Moulin / Arrosage automatique : Matériel reçu, pose à organiser et à programmer.

- Signalétique commune : Phase finale du dossier FEADER, à valider.
- Fleurissement Automne :
- Devis signé de 199,46 € TTC
- Prévoir fleurissement tombe Famille Legros et Nicolas Jobert
- Vente de chrysanthèmes sur la place, en attente d'une date.
- Illuminations de Noël :
- Reprise des motifs et décorations existantes,
- 2 propositions de décorations présentées en devis, Le conseil municipal ne souhaite pas investir cette année dans les décorations de Noël.
- Panneaux villes et villages fleuris :
 - Nouvelle charte graphique du label, 3 panneaux sont à changer au tarif unitaire de 91,20 € TTC. Réponse attendue avant le 15 octobre.

▪ **Questions diverses**

- Grand Reims :
 - Eclairage Public : réduction d'éclairage,
 - Passage au SIEM : délibération prévue en Conseil Communautaire du Grand Reims le 30 septembre 2022.
 - Mobilité : Covoiturage, ligne/service de Transport à la demande (TAD)
 - Schéma vélo ; itinéraire cyclable en cours, Priorité 3 sur 5,
 - Pompiers : bail en cours.
- Magic O'Burger ; mise en place prévue le 11 octobre 2022.
- Camion Outillage ; vente le 23 septembre sur la place.
- Travaux riverains – déménagements :
 - Travaux au 1 Place Pommery : piscine, reprise finition clôture,
 - Départ de Mme COUVREUR et emménagement des acquéreurs.
- Sécurité ;
 - Vol de véhicule sur la Place Pommery fin Août
 - Participation citoyenne ; transmission des coordonnées à la Gendarmerie de Taissy, Réunion à programmer.
 - Formation premiers secours : proposition de l'agence GROUPAMA.
 - Stationnement : créer une commission de travail
- Manifestations :
 - Journée du patrimoine qui a eu lieu les 17 et 18 septembre
 - Coteaux propres le 1^{er} octobre : communication à faire
 - Run in Reims : signaleur à prévoir et mise en place de barrières.
 - Champagne Day : Changement de date pour le 28 Octobre
 - 11 Novembre : Dépôt de gerbe à prévoir
 - 9 Décembre : Gouter des anciens et Noël des enfants.
 - Vœux du maire prévue le 6 ou 13 janvier à définir.
- Secrétariat de mairie : Sollicitation du GRETA pour accueillir une stagiaire pendant 1 mois : acceptée
- Revoir les heures de Marcel BOURIN et Mr José PINHO.
- Date de prochain CM : 26/10 – 9/11 – 14/12.

Fin de séance à 21h50.